Chapitre deux

Le concept de la corruption

Premier cours: Introduction générale

La corruption est une cause mondiale de pauvreté, de retard dans le développement et de découragement des investissements. Elle met également en péril les institutions judiciaires et politiques qui doivent être au service de l'intérêt général. Avec l'affaiblissement de l'État de droit et l'ignorance de la voix du peuple.

La corruption est définie comme l'utilisation abusive d'un pouvoir confié à des fins personnelles.

La corruption affaiblit la confiance, affaiblit la démocratie, empêche le progrès économique et aggrave encore les inégalités, la pauvreté, la division sociale et la crise sanitaire.

Il est essentiel de comprendre le fonctionnement de la corruption et les systèmes qui la permettent pour dénoncer la corruption et demander des comptes aux corrompus.

La corruption a de multiples manifestations et peut englober des comportements tels que :

Les fonctionnaires demandent ou acceptent de l'argent ou des faveurs en échange de leurs services, les politiciens utilisent l'argent public ou accordent des emplois ou des contrats publics à leurs sponsors, amis et familles, tandis que des entreprises recrutent des fonctionnaires pour obtenir des contrats lucratifs.

La corruption peut se produire dans tous les domaines : les entreprises, le gouvernement, les tribunaux, les médias et la société civile, ainsi que dans tous les domaines, de la santé à l'éducation en passant par les infrastructures et les sports. Toutes les personnes peuvent être concernées par la corruption : des politiciens, des représentants du gouvernement, des fonctionnaires, des hommes d'affaires ou des civils.

La corruption se déroule en secret, souvent en collaboration avec des experts tels que des banquiers, des avocats, des comptables et des agents immobiliers, des systèmes financiers opaques et des sociétés anonymes qui favorisent la prospérité des stratagèmes de corruption et permettent aux individus corrompus de dissimuler et de dissimuler leurs richesses illicites.

La corruption s'ajuste à divers contextes et situations en constante évolution. Elle a la capacité de se transformer en fonction des évolutions des règles, des lois et même de la technologie.

Afin de combattre la corruption, il est essentiel de faire preuve de transparence. La clarté implique de comprendre qui, pourquoi, quoi, comment et dans quelle mesure. Cela implique de mettre en évidence les règles, les plans, les processus et les actions à la fois formels et informels. La transparence nous permet, en tant que public, de prendre en charge pleinement la responsabilité du bien commun ; aussi les droits humains à la recherche et à la réception d'informations peuvent être utilisés pour prévenir la corruption et renforcer la confiance dans les décideurs et les institutions publiques. Cependant, la transparence ne se limite pas seulement à la mise à disposition de l'information, mais aussi à la facilité d'accès, de compréhension et d'utilisation par les citoyens.

1-la définition de la corruption :

D'après les définitions traditionnelles, la corruption se réfère au fait de faire pression, de subordonner une autorité pour en tirer quelque avantage. La corruption, qu'elle soit active ou passive, est considérée comme un délit pénal, avec des sanctions encore plus sévères si elle concerne une personne qui détient l'autorité publique. Les crimes de corruption tels que la fraude, l'extorsion, le favoritisme et le détournement de fonds sont punis en vertu du devoir de probité.

La corruption se réfère à l'utilisation à des fins privées d'un pouvoir spécifique :

Il s'agit d'un acte par lequel une ou plusieurs personnes, qu'elles soient employées dans le secteur privé ou dans la fonction publique, offrent ou acceptent de l'argent ou une faveur quelconque (on parle d'avantage indu) afin de réaliser ou de s'abstenir de réaliser une mission qui correspond pourtant à leurs responsabilités.

*Celui qui propose l'acte de corruption et qui corrompt est le corrupteur.

*La personne corrompue est celle qui consent à la corruption.

La corruption peut s'appliquer à une entreprise privée ou à une administration publique, cependant il est important de souligner que la corruption sera plus rigoureusement punie si elle provient d'une personne qui détient l'autorité publique.

Par rapport à la tentative de corruption ; la tentation à la corruption est sanctionnée de la même façon que la corruption elle-même. Il s'agit donc d'un crime pouvant entraîner des sanctions pénales, ce qui les distingue, c'est que la

proposition de corruption n'a pas été adoptée ou acceptée. Cependant, étant donné que l'intention reste la même, celui qui tente de corrompre se rend coupable et est condamné pour corruption.

<u>La corruption active</u>:

Un délit commis par un particulier qui propose, directement ou indirectement, offres, dons, présents ou avantages pour obtenir d'une autorité publique, d'une personne investie d'une mission de service public ou d'un élu, l'accomplissement ou non d'un acte relevant de ses fonctions ou facilité par elles. (La corruption active d'un magistrat est un crime si le bénéficiaire ou la victime fait l'objet de poursuites criminelles.

La corruption passive :

Un délit commis par une autorité publique, une personne investie d'une mission de service public ou un élu qui sollicite ou agrée sans droit, directement ou indirectement, offres, promesses, dons, présents ou avantages pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte relevant de ses fonctions ou facilité par elles. (La corruption passive d'un magistrat est un crime si le bénéficiaire ou la victime fait l'objet de poursuites criminelles.

La corruption passive est le fait pour un agent compétent de se laisser « acheter » pour accomplir ou ne pas accomplir un acte de sa fonction. La corruption active est le fait pour une personne de rémunérer l'accomplissement ou le non-accomplissement d'un tel acte par l'agent compétent.

2-les causes de la corruption :

En général, les attitudes qui favorisent la corruption sont le résultat des causes de la corruption. Les principales attitudes qui favorisent la corruption sont le manque de morale ou d'éthique des agents publics, ainsi que l'impunité des actes de corruption. Il convient également de souligner la recherche de gains faciles et les retards administratifs.

Les causes de la corruption sont nombreuses ; mais ici en peut présenter celles qui sont revenues plus souvent à tous les ateliers

<u>a-Causes sociales</u>: Les hommes ont instauré un cadre de vie avec un code moral, un code de loi et un code judiciaire afin de vivre en harmonie dans la société. Les contraintes imposées par ces codes sont insupportables pour certains, ce qui entraîne la corruption, car ici, on a affaire aux personnes les plus marginalisées de la société, c'est-à-dire les corrompus.

b-Causes relatives à l'organisation administrative L'organisation de l'administration repose sur une irresponsabilité de l'agent ou du cadre qui agit sur des instructions ou des commandes, car malgré l'organisation de son service et ses missions, il doit attendre l'ordre. Par son organisation, l'administration favorise la corruption car il existe une multiplication de foyers pour une même décision et l'organisme de contrôle des activités est situé à son sein. Les autorités en tirent parti car elles ne sont plus très responsables de leurs actions et, d'un autre côté, l'usager, qui n'a pas toujours le temps de parcourir ce long chemin, est contraint de corrompre.

<u>c-Causes à caractères conjoncturel</u> Dans les administrations, la pauvreté extrême des fonctionnaires a accéléré, voire amplifié, le phénomène de fraudes de toutes sortes, parfois causé par la crise économique et la baisse drastique du pouvoir d'achat, etc...

<u>d-Causes liées à la mauvaise gouvernance</u>: Une gouvernance efficace nécessite le respect de certains critères qui assurent la mise en œuvre d'un système de gouvernance qui s'adresse au citoyen et à l'intérêt général, plutôt qu'aux intérêts personnels des dirigeants. Cependant, dans les pays en développement, les principes de bonne gouvernance ne sont pas respectés, ce qui entraîne une tendance à la corruption à grande échelle et à tous les niveaux de l'État.

<u>e- La faible rémunération</u>: certains agents de l'administration publique de nombreux États bénéficient de salaires relativement bas, notamment les médecins, les policiers et les douaniers.

<u>f-Aspects culturels</u>: On attribue parfois partiellement le développement de la corruption à des perversions de valeurs culturelles, comme lorsque la notion de respect ou de soumission à l'autorité est détournée de ses objectifs.